

Aperçu de l'offre Service Juridique

	Service juridique Base	Service juridique Plus
Renseignements juridiques par téléphone	√ Limitation des domaines juridiques	√ Aucune limitation des domaines juridiques
Oralement	√	√
Par écrit	-	Limité à la première correspondance à la partie adverse privée (par cas)
Coût global, non cumulable	Maximum 1 heure / mois	Maximum 5 heures / mois
Domaines juridiques	Limité au droit du travail, CCT	Illimité
Accès aux documents (s'ils existent)	-	√
Prix	Prix pour membre viscom gratuit	Pour membre viscom selon la table tarifaire

Service juridique Base

pour membre viscom

Mandataire: viscom

une longue expérience de viscom et des compétences spécialisées élevées garantissent un conseil juridique de qualité irréprochable. Le Service juridique de viscom est à la disposition des membres du lundi au vendredi (à l'exception des jours fériés du canton de Berne), de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

L'affiliation à viscom inclut le **droit à des services juridiques téléphoniques gratuits dans les domaines du droit du travail et du Contrat collectif de travail pour l'industrie graphique (CCT)**.

Chaque membre a droit à des renseignements juridiques généraux (non liés à un cas concret) téléphoniques, y compris les explications nécessaires – indépendamment du nombre d'appels – dans le cadre d'**une heure par mois au maximum**. Le temps non utilisé n'est pas cumulable. Les renseignements sont exclusivement prononcés oralement.

Pour toutes questions ou prestations dépassant le cadre du «Service juridique Base» ci-dessus, l'Étude SwissLegal Frick propose aux membres de viscom un abonnement «Service juridique Plus» à un coût préférentiel. L'abonnement est conclu directement entre l'Étude SwissLegal Frick et le membre de viscom concerné. Toutes demandes concernant le «Service juridique Plus» sont transmises directement par le service juridique à l'Étude SwissLegal Frick.

Abonnement «Service juridique Plus»

pour membre viscom

Mandataire: Étude SwissLegal Frick

Depuis janvier 2017, l'Étude SwissLegal Frick propose aux membres de viscom l'abonnement «Service juridique Plus». L'abonnement comprend une offre de prestations qui va au-delà des prestations usuelles des renseignements juridiques de viscom «Service juridique Base».

Offre de prestations:

- **Renseignements** juridiques **généraux** et **particuliers** (liés à un cas précis) téléphoniques, y compris les explications nécessaires (indépendamment du nombre d'appels)
- **Aucune limitation** sur les domaines juridiques du droit du travail et du CCT
- **Étude de dossiers, examen de documents** et **détermination sur des options possibles d'action**
- **Conseil oral**
- Le «Service juridique Plus» offre en cas de litiges (par cas) **une première correspondance au nom du demandeur** destinée à la partie adverse privée
- Accès à tous les **modèles et documents généraux** (s'ils existent)

Les prestations sont limitées à une dépense globale non cumulable de **5 heures/par mois**.

Pour toute demande d'autres prestations (par ex. conseil dépassant les 5 heures/mois, établissement de documents supplémentaires, correspondance avec des tribunaux, des autorités et des offices, négociations avec des tiers), il subsiste la possibilité de conclure un contrat de mandat avec l'Étude SwissLegal Frick.

Validité et coûts:

L'abonnement «Service juridique Plus» est **valable un an** dès réception du paiement correspondant. Les coûts dépendent du nombre total de collaborateurs employés dans l'entreprise (relevé à la fin de l'année précédente) selon la liste déclarée à l'AVS (tablette tarifaire). Une adaptation annuelle des prix demeure réservée.

Tablette tarifaire selon le nombre de collaborateurs (paiement unique par année)	
0 à 19 collaborateurs (indépendamment de l'occupation)	CHF 2'000.00
20 à 49 collaborateurs (indépendamment de l'occupation)	CHF 3'500.00
50 à 99 collaborateurs (indépendamment de l'occupation)	CHF 5'000.00
dès 100 collaborateurs (indépendamment de l'occupation)	CHF 6'500.00